

Assemblée Générale

Samedi 29 mars 2025



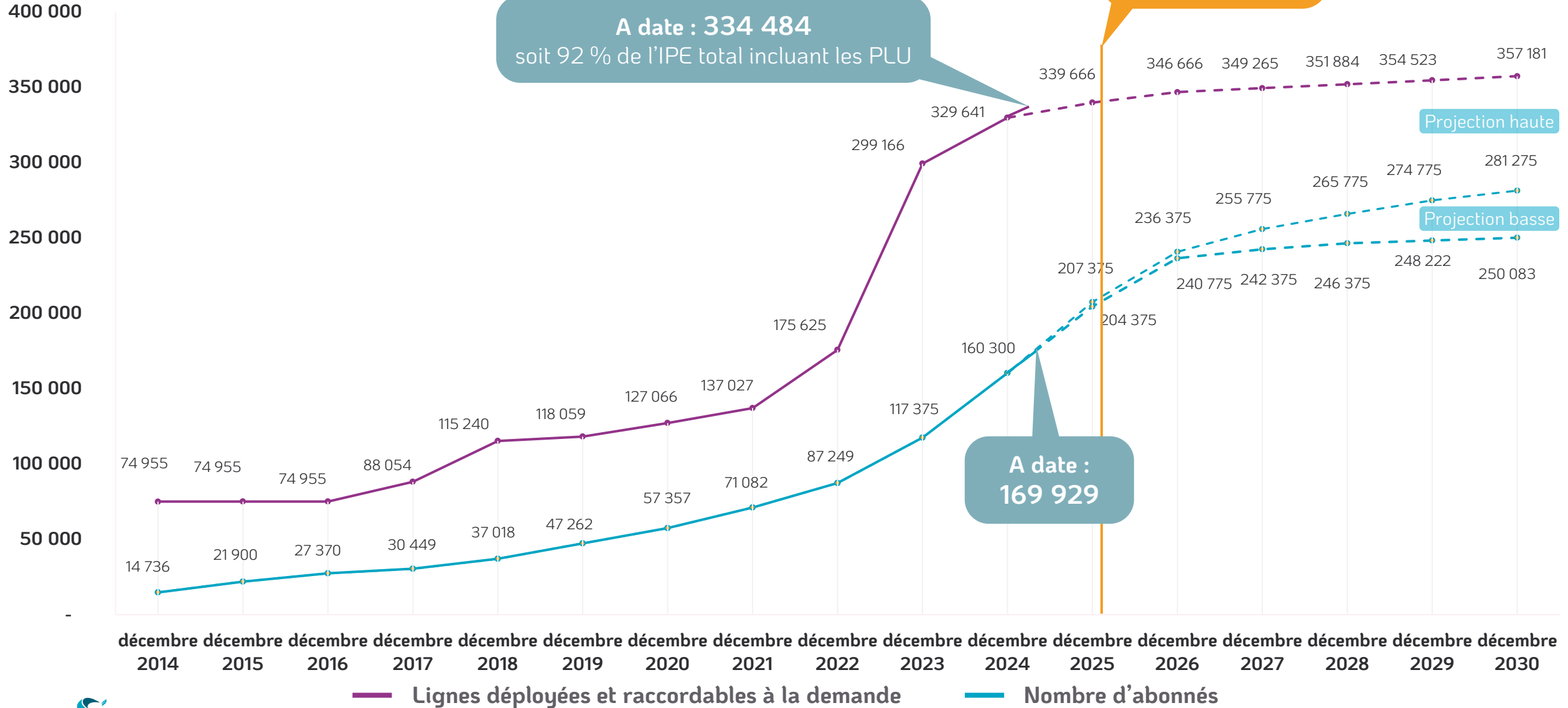
MOT D'ACCUEIL DU PRÉSIDENT WALTER MARTIN

Appel et vérification du quorum



ÉVOLUTION DU NOMBRE DE LIGNES

Nombre de lignes





ORDRE DU JOUR DU COMITÉ SYNDICAL

Procès-Verbaux

- Approbation du procès-verbal du comité syndical du 29 novembre 2024
- Approbation du procès-verbal du comité syndical du 14 février 2025

Actes

- RAPPORT n°1 – Compte-rendu des actes effectués.

Communication Électronique

- RAPPORT n°2 – RESOLIAin modification des tarifs de location à la ligne FTTH global 2025
- RAPPORT n°3 – RESOLIAin modification des tarifs de location à la ligne FTTH coût de maintenance réels 2025
- RAPPORT n°4 – RESOLIAin refacturation des hausses de coûts de location du GC blo orange 2025

Électrification

- RAPPORT n°5 – Amélioration esthétique des réseaux – Modification du calcul des ratios
- RAPPORT n°6 – Extensions de réseau – Modification des aides

Ressources Humaines

- RAPPORT n°7 – Tableau des emplois permanents
- RAPPORT n°8 – Tableau des emplois non permanents

Finances :

Comptes Administratifs 2024 :

- RAPPORT N°9 – Budget principal
- RAPPORT N°10 – Budget annexe Communication Electronique
- RAPPORT N°11 – Budget Régie Li@in
- RAPPORT N°12 – Budget annexe Transition Energétique

Comptes de gestion 2024 :

- RAPPORT N°13 – Budget principal
- RAPPORT N°14 – Budget annexe Communication Electronique
- RAPPORT N°15 – Budget Régie Li@in
- RAPPORT N°16 – Budget annexe Transition Energétique



ORDRE DU JOUR DU COMITÉ SYNDICAL

Affectation des résultats des CA 2024 :

- RAPPORT N°17 – Budget principal
- RAPPORT N°18 – Budget annexe Communication Electronique
- RAPPORT N°19 – Budget Régie Li@in
- RAPPORT N°20 – Budget annexe Transition Energétique.

Créations et modification de budget :

- RAPPORT N°21 – Création budget annexe Prestations de services IRVE
- RAPPORT N°22 – Création budget annexe Prestations de services Vidéoprotection
- RAPPORT N°23 – Modification budget annexe Transition Energétique

Ouverture d'autorisation de programmes et de crédits de paiement :

- RAPPORT N°24 – Budget Principal 2025
- RAPPORT N°25 – Budget Annexe Communication Electronique 2025
- RAPPORT N°26 – Budget Annexe Transition Energétique 2025

Présentation des budgets :

- RAPPORT N°27 – Budget Principal 2025
- RAPPORT N°28 – Budget annexe Communication Electronique 2025
- RAPPORT N°29 – Budget annexe RESO LIAin 2025
- RAPPORT N°30 – Budget annexe Transition Energétique 2025
- RAPPORT N°31 – Budget annexe PS IRVE
- RAPPORT N°32 – Budget annexe PS vidéoprotection

Transition énergétique

- RAPPORT n°33 – Études d'opportunité pour le développement des énergies renouvelables

Questions diverses

MARS 2025

- **Visite au POP de Viriat de Madame Clara Chappaz, ministre déléguée en charge de l'Intelligence artificielle et du Numérique**

Lundi 17 mars – 12h00

- **REX Territoires Connectés & Durables - PARIS**

Mardi 18 mars – Intervention du SIEA en table ronde

- **Webinaire thématique Electrification et Enfouissements**

Mardi 18 mars – 18h00

- **Journée structures accueillantes (CNFS)**

Jeudi 20 mars – 09h00 à 13h00

- **Remise de médailles**

Jeudi 20 mars – 14h00 à 17h00

- **Bureau Syndical**

Vendredi 21 mars – 10h00

- **Journée de coordination des CNFS**

Jeudi 27 mars – 09h00 à 17h00

- **Assemblée Générale**

Samedi 29 mars – 10h00



AVRIL 2025

- **Rencontre CD42 et SIEL 42 sur les usages et la communication électronique**

Mardi 8 avril

- **Webinaire IRVE**

Mardi 15 avril – 18h00

- **Bureau Exécutif**

Vendredi 18 avril – 10h00

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ SYNDICAL DU 29 NOVEMBRE 2024

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ SYNDICAL DU 14 FÉVRIER 2025

Compte-rendu des actes effectués



MARCHÉS – CONSULTATIONS – AVENANTS

DP2025-01

24022A01 à 24022A03

Signature des accords-cadres multi-attributaires relatifs à la fourniture, acheminement d'électricité et services associés n°24022A01 (Lot 1), n°24022A02 (Lot 2), et n°24022A03 (Lot 3)

Pas de minimum

Max Lot 1 : 479,261 GWh

Max Lot 2 : 19,694 GWh

Max Lot 3 : 150,431 GWh

DP2025-03

24015DE0

Signature d'un accord-cadre pour la maintenance corrective et évolutive de l'environnement EUDONET du SIEA

Pas de minimum

Maximum : 800 000 € HT pour une durée de 4 ans ferme

DP2025-02

24023A00

Signature d'un accord-cadre pour la maintenance des infrastructures CVC du SIEA et du réseau Li@in

Pas de minimum

Maximum de 800 000 € HT pour la période initiale (1 an) et pour chaque période de reconduction (3x 1an)



SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE

Convention vidéoprotection - CESSY

TRANSITION ÉNERGETIQUE

Convention - Chanoz-Chatenay - Transfert et valorisation des Certificats d'Economie d'Energie

USAGES DU NUMÉRIQUE

Convention - Serrières-sur-Ain - Renouvellement Conseiller Numérique

Convention - Challes-la-Montagne - Renouvellement Conseiller Numérique

Convention de Subvention au Titre du Dispositif "Conseiller Numérique" - Vague 2



LE BUREAU A, QUANT À LUI :

ADACCA

- Décidé de relever ses fonctions de représentant au sein du Conseil d'Administration de l'ADACCA (Association pour le développement de l'Autoconsommation Collective dans l'Ain), à sa demande, Monsieur Stéphane MARTINAND,
- Proposé à la nomination Madame Françoise COURTINE comme représentante du SIEA au sein du Conseil d'Administration de l'ADACCA.

RESSOURCES HUMAINES

- Décidé de conclure dès la rentrée scolaire 2025, 4 contrats d'apprentissage selon les conditions établies ci-dessus pour :
 - La direction des systèmes d'information,
 - Le service des affaires juridiques et de la commande publique
 - La direction générale
 - Le service communication & marketing
- Approuvé les modifications du règlement de télétravail et de la charte télétravail adoptée lors du Comité Social Territorial du 13 mars 2025

**DONNE
ACTE**

Communication électronique





CONTEXTE

Dans le cadre de l'application des lignes directrices de l'ARCEP (Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes) du 7 décembre 2015, le SIEA a proposé et mis en œuvre à partir du 1er juillet 2016 une offre détaillant les principes tarifaires proposés aux opérateurs souhaitant obtenir un accès aux lignes de communications électroniques à très haut débit en fibre optique, en vue de desservir un client final. Ces tarifs peuvent augmenter suivant un coefficient d'actualisation défini dans le contrat des offres d'accès aux lignes FTTH.

CONSTAT

Depuis quelques années le SIEA constate une augmentation des coûts de maintenance du réseau fibre Liain expliquée d'une part, par le nombre croissant d'abonnés en service sur le réseau fibre Liain mais surtout par l'impact qualité lié aux interventions de raccordements et de changement d'opérateur réalisés par les prestataires des opérateurs commerciaux en mode STOC .

Dans le même temps, les tarifs de location du GC BLO d'Orange ont augmenté de près de 600 % entre 2018 et 2025.



RÉFLEXION

Une étude réalisée par le SIEA montre que les tarifs actuels encadrés par l'ARCEP sont insuffisants pour absorber les coûts de maintenance et de location du GC BLO.

Une hausse de 54 % des coûts de maintenance est observée entre 2022 et 2025.

Le coût des hausses successives de maintenance et de la location du GC Orange ne peut plus être supporté uniquement par le SIEA, car cela remet en cause son plan d'affaires et son équilibre économique.

Ces hausses devront donc être répercutées sur le tarif de location des lignes FTTH facturés mensuellement aux opérateurs FAI.

Le montant de location à la ligne FTTH est décomposé de 3 parties :

Premier volet correspond aux coûts de maintenance sur la partie distribution (PM-> PBO).

Le deuxième volet, appelé La RESERVE, correspond aux coûts non financés par les recettes à date.

Le troisième volet correspond à la location des infrastructures d'ORANGE (poteaux, fourreaux...).



PROPOSITION D'ADAPTATION

Le SIEA propose de répercuter les coûts de maintenance et de location de GC aux tarifs de location mensuel à la ligne FTTH tel que définis ci-dessous.

Opérationnellement, le SIEA souhaite donner une visibilité aux opérateurs sur 4 ans (jusque fin juin 2029) en moyennisant le tarif: soit un récurrent de 8,27€/mois intégrant un facteur « risque » de 8% .

L'augmentation globale serait de 3,24€/mois/ligne, qu'il convient d'appliquer également à la location à la ligne qui passerait ainsi à 15,77€/mois.

Nous appliquerons aussi les indices d'actualisation des tarifs à partir de 2026.

themes couts et prix	2025	2026	2027	2028	moyenne pondérée + 8%
Abonnés (estimé)	182 000	225 000	240 000	255 000	
part maintenance [€HT/mois]	3,26	2,91	2,80	2,69	3,12
part réserve [€HT/mois]	2,93	2,40	2,39	2,34	2,68
part GCBLO [€HT/mois]	2,61	2,28	2,20	2,14	2,47
total [€HT/mois]	8,80	7,60	7,38	7,17	8,27

RAPPORT N°3

RAPPORT N°4

RAPPORT N°2



RAPPORT N°2 – RESO LIAIN MODIFICATION DES TARIFS DE LOCATION À LA LIGNE FTTH GLOBAL 2025

VOTE

RAPPORT N°3 – RESOLIAIN MODIFICATION DES TARIFS DE LOCATION À LA LIGNE FTTH COÛT DE MAINTENANCE RÉELS 2025

VOTE

RAPPORT N°4 – RESOLIAIN REFACTURATION DES HAUSSES DE COÛTS DE LOCATION DU GC BLO ORANGE 2025

VOTE



Électrification Rurale



DISPOSITIONS SIEA ACTUELLES

- La maîtrise d'ouvrage pour les enfouissements est assurée par le SIEA sur l'ensemble du territoire
- La participation des communes est calculée en fonction de leurs statuts, de leurs ratios et du type de travaux

COMMUNES URBAINES

- Réseau électrique : le SIEA subventionne à hauteur de 35 % du montant HT des travaux, déduction faite de l'éventuelle participation d'ENEDIS au titre de l'article 8.
- Génie civil de télécommunication : pas de subvention du SIEA



DISPOSITIONS SIEA ACTUELLES

COMMUNES RURALES :

Depuis le comité syndical du 25 mars 2006, il a été mis en place un système de droit à tirage pour les opérations d'amélioration esthétique des réseaux des communes Rurales. Ce droit est basé sur des ratios calculés en prenant en compte, d'une part la longueur du réseau de la Commune, et d'autre part la population. Ainsi, au regard de ces critères, 3 "cas" ont été identifiés selon si aucun, un ou deux ratios sont dépassés.

Cas	Ratio longueur	Ratio population	Type de travaux	Participation Communes RCT ⁽¹⁾	Participation Communes RC ⁽²⁾	Coefficient de prise en compte ⁽³⁾
1	< moyenne	< moyenne	- coordonnée - esthétique pur - surcoût - GC télécom	10% 25% 10% 70%	25% 25% 10% 100%	1
2	< moyenne	> moyenne	- coordonnée - esthétique pur	40% 55%	55% 55%	0,66
	> moyenne	< moyenne	- surcoût - GC télécom	40% 80%	40% 100%	
3	> moyenne	> moyenne	- coordonnée - esthétique pur - surcoût - GC télécom	65% 80% 65% 90%	80% 80% 65% 100%	0,33

(1) : RCT = commune Rurale relevant de la Concession départemental dont la part communale de l'accise de l'électricité (anciennement Taxe Communale sur la Consommation Finale d'Electricité (TCCFE)) est versée au SIEA.

(2) : RC = commune Rurale relevant de la Concession départemental dont la part communale de l'accise de l'électricité (anciennement Taxe Communale sur la Consommation Finale d'Electricité (TCCFE)) n'est pas versée au SIEA.

(3) : Coefficient appliqué sur les montants de travaux pris en compte dans le calcul du ratio des années postérieures.



ÉVOLUTION DES DISPOSITIONS

Ce système a permis au SIEA depuis 2006 et jusqu'en 2024, de financer un plus grand nombre de dossiers mais il semble nécessaire de revoir son mode de calcul pour le rendre plus équitable, juste et dynamique.

En effet, le calcul des ratios par commune rurale prend en compte, jusqu'à présent le montant de l'ensemble des travaux de mise en souterrain des réseaux réalisés depuis 1993. Avec ce mode de calcul il s'avère que de nombreuses communes classées en cas 2 ou 3 n'ont que peu de perspectives de revenir en cas 1 même sur le long terme.

Depuis cette année, la mission « Financement des Aides aux Collectivités pour l'Électrification rurale » (FACE) a élargi les possibilités de fongibilité entre les dotations allouées aux Autorités Organisatrices de la Distribution publique d'Électricité (AODE). Il sera désormais possible de basculer des crédits d'une enveloppe à l'autre et ainsi augmenter le montant de l'enveloppe « environnement » si les besoins en « extensions » et « renforcement » ne permettent pas d'utiliser l'ensemble des crédits alloués.



ÉVOLUTION DES DISPOSITIONS

Il est proposé de réduire ou limiter le nombre d'années à prendre à compte pour la définition du montant des travaux déjà réalisés en matière d'enfouissement des réseaux.

Ci-dessous, une simulation avec un montant de travaux pris en compte sur les 6 dernières années :

	Simulation 2025 en nombre de communes			Total communes Rurales	Montant travaux pris en compte
	Cas 1	Cas 2	Cas 3		
Sans modifications	147	73	121	341	depuis 1993 (32 ans)
Proposition	275	11	55	341	6 dernières années

Cette proposition permettrait de faciliter la réalisation d'une opération de travaux sur la durée d'un mandat municipal.



ÉVOLUTION DES DISPOSITIONS

Avec ce nouveau mode de calcul, il est possible que les demandes des communes soient beaucoup plus élevées qu'actuellement et que le SIEA soit face à un montant de travaux plus important à financer que les possibilités financières inscrites au budget.

Dans ce cas, un ordre de priorité est défini afin d'établir la programmation de l'année N dans la limite budgétaire :

- 1- Communes en cas 1**
- 2- Travaux en coordination**
- 3- Communes sur lesquelles aucun dossier esthétique n'a été réalisé durant les 6 dernières années**
- 4- Communes sur lesquelles les travaux de mise en souterrain sont les plus anciens.**
- 5- Communes dont la demande de travaux est la plus ancienne**

Les travaux ne pouvant pas être retenus au programme de l'année N, suivant les 5 critères définis ci-avant, seront reportés à la programmation de l'année N+1 en respectant ces 5 mêmes critères.

VOTE



DISPOSITIONS ACTUELLES

- Par délibération en date du 15 février 2014, le SIEA a décidé de construire les programmes d'extension sur la base du financement suivant :
 - Prise en charge par le Syndicat de **50 % du montant HT des travaux d'extensions de réseau**, quel que soit le type de projet.
 - Complément à charge des communes réalisant les investissements.

Dans le cas d'investissements d'EPCI sur le domaine d'une commune urbaine, il est rappelé que le Syndicat prend en charge 50 % de la part des communes rurales et récupère auprès de l'EPCI les 50 % restant et la part correspondant aux communes urbaines.

- Les « 50 % SIEA » sont financés de la façon suivante :
 - 40 % issus de la réfection ENEDIS (part moyenne des coûts de raccordement couverte par le Tarif d'Utilisation du Réseau Public (TURPE).
 - 10 % issus de la Taxe Communale sur la Consommation Finale d'Electricité (TCCFE).



ÉVOLUTION DU CONTEXTE

- En application de la répartition de maîtrise d'ouvrage définie dans le cahier des charges de concession renouvelé en décembre 2019, le Syndicat est amené à réaliser des travaux d'extension de réseaux nécessaires à l'alimentation de projets privés (lotissements portés par des aménageurs privés ou des sociétés d'économie mixte, projets nécessitant une puissance comprise entre 36 et 250 kVa, desserte interne des lotissements sociaux) suivant l'origine, la nature des travaux et la catégorie des communes.
- En application de l'ordonnance n°2023-816 du 23 août 2023, **c'est désormais le bénéficiaire du permis ou de la décision de non-opposition qui est redevable de la part de la contribution** au titre du raccordement pour l'extension située hors du terrain d'assiette de l'opération.



PROPOSITION D'ÉVOLUTION DES DISPOSITIONS DE PRISE EN CHARGE

- Il apparaît nécessaire d'engager une modification des modalités d'intervention du SIEA sur ces extensions de réseau pour les projets privés. La répartition proposée est donc la suivante :
 - 50 % pour les opérations nécessaires à la desserte de projets communaux, d'EPCI ou de jeunes agriculteurs (sous conditions d'obtention des aides du Conseil Départemental) sur le territoire des communes rurales.
 - 40 % pour les projets privés, de façon à aligner le niveau de prise en charge à celui apporté par les concessionnaires de réseaux sur les travaux réalisés sous leur maîtrise d'ouvrage (communes urbaines).

VOTE



Études d'opportunité pour le développement des énergies renouvelables



CONSTAT

- Le SIEA constate un besoin fort pour la réalisation d'études photovoltaïques.
 - Plus de 300 études ont été demandées au SIEA par les collectivités depuis 2020.
 - Seulement une partie de ces études rentre dans le cadre des contrats avec la SEM Léa si un développement des projets semble opportun par la SEM Léa.
- Le SIEA est également sollicité dans le cadre des missions économes de flux pour des études d'opportunité ENR.
 - Ces études ne sont, à ce jour, pas prévues dans les prestations du service économe de flux.

SOLUTION PROPOSÉE

- **En complément des actions de la SEM LEA** (projets non portés par la SEM principalement), le SIEA propose une convention pour la réalisation d'études d'opportunité ENR pour les établissements publics du département.
- Ces études porteraient sur le solaire photovoltaïque, le solaire thermique, les réseaux de chaleur et les chaufferies biomasse.



EXEMPLE D'ARTICULATION AVEC LA SEM LÉA

Demande faite à la SEM



**Projet développable par
la SEM LÉA ?**
(la SEM est investisseur)



**Fonctionnement
habituel**

OUI

Étude et développement
réalisés par la SEM



Nouveauté

NON

Possibilité par la collectivité
de confier l'étude au





COÛTS POUR LE SIEA

		Coût € HT par étude	
Toiture	Revente totale et autoconsommation individuelle	pour des puissances ≤ 36 kWc	300 €
		pour des puissances > 36 kWc	600 €
	Autoconsommation collective		1 900 €
Ombrière et petit sol	Revente totale et autoconsommation individuelle		700 €
	Autoconsommation collective		2 000 €

- **Chaufferie Biomasse**

	Coût € HT par étude
Chaufferie biomasse	600 €

Les coûts correspondent au coût de revient d'une étude par le SIEA

- **Solaire thermique :**

	Coût € HT par étude
Solaire thermique	600 €

- **Réseaux de chaleur et technique**

	Coût € HT par étude
Réseau technique ou réseau de chaleur	1 000 €
Réseau technique ou réseau de chaleur pour les communes adhérentes au service économe de flux du SIEA	600 €

EXEMPLES DE COÛTS D'AUTRES STRUCTURES (HORS AUTOCONSOMMATION COLLECTIVE)

- Autres Syndicats d'Énergie : 700 € à 1 000 € pour le SIGERLy
- Bureaux d'études privés : entre 650 € et 2 500 €, avec une moyenne à 1 350 €



CONTENU DE LA DÉLIBÉRATION

- Proposition d'élargir les prestations du SIEA pour la transition énergétique des établissements publics du département avec des nouvelles études sur les énergies renouvelables
- La délibération propose d'arrêter les coûts de prestations à ceux affichés
- La délibération charge le président de signer les conventions nécessaires avec les établissements publics du département de l'Ain pour la réalisation de ces études

VOTE

Ressources Humaines

A large, faint, light blue graphic of a person's silhouette is centered on the right side of the slide. The silhouette is composed of a circular head and a larger, rounded body shape. The background of the slide is a solid dark teal color.



CRÉATIONS DE 10 POSTES ET SUPPRESSIONS DE 11 POSTES PERMANENTS :

Il vous est proposé de créer des postes en fonction des besoins actuels du syndicat, d'actualiser le tableau des emplois en fonction des recrutements intervenus et de supprimer les postes vacants ou affectés à un besoin devenu obsolète. Les changements de catégorie proposés n'ont qu'un impact limité en termes de budget.

LES ÉVOLUTIONS DE POSTES :

A. PROMOTIONS INTERNES *(à la suite de l'inscription sur liste d'aptitude des ingénieurs territoriaux) :*

- **1 poste d'ingénieur Expert référent ER (création A ingénieur)**
- **1 poste d'ingénieur Responsable SI à la direction des systèmes d'information (création A ingénieur)**

Les suppressions des postes occupés précédemment seront proposées après la période de stagiairisation sur le budget 2026.



LES ÉVOLUTIONS DE POSTES

B. TRANSFORMATIONS

- **1 poste d'ingénieur responsable DATA (création A)** pour construire l'architecture d'un puit de données, ainsi qu'un outil de reporting commun au SIEA (graphiques, dashboard etc...). En contrepartie, il est proposé de supprimer le poste de **responsable des réseaux et usages** non pourvu qui n'est plus nécessaire aux activités du syndicat relevant de la catégorie A ingénieur (**suppression A**).
- **1 poste de rédacteur assistant(e) du service affaires juridiques et de la commande publique (création B), :** identification d'une personne pour l'ensemble des activités du SIEA et les services généraux concernant la partie assurantielle des sinistres particulièrement pour le suivi des sommes à recouvrer auprès des tiers. En contrepartie il est proposé de supprimer le poste **d'assistant(e) achat** non pourvu relevant de la catégorie C adjoint administratif (**suppression C**).
- **1 poste d'attaché responsable communication/marketing (création A),** il est nécessaire de procéder au recrutement d'un(e) candidat(e) afin de mettre en œuvre une stratégie de communication, manager le service et piloter les différents événements organiser par le SIEA. En contrepartie, il est proposé de supprimer le poste **d'assistante chargée de communication Marketing** non pourvu relevant de la catégorie C adjoint administratif (**suppression C**).



RAPPORT N°7 – TABLEAU DES EMPLOIS PERMANENTS – CRÉATIONS/SUPPRESSIONS DE POSTES

- **1 poste de technicien administrateur réseaux (création B)** pour permettre d'embaucher un(e) candidat(e) en CDI de droit privé car rattaché à la régie. Cette transformation permettra de mieux répondre aux besoins actuels du SI, évolution nécessaire afin d'assurer une gestion et une maintenance efficaces du système d'information li@in. En contrepartie, il est proposé de supprimer **le poste A administrateur réseaux** créé en 2024 et non pourvu à ce jour (**suppression A**).
- **1 poste de rédacteur chargé(e) de la gouvernance, des assemblées et affaires générales (création B)**, il est nécessaire de procéder au recrutement d'un(e) candidat(e) pour sécuriser les process dans ces domaines et renforcer la direction ressources. En contrepartie, il est proposé de supprimer le poste **d'assistante chargée des sollicitations** non pourvu relevant de la catégorie C adjoint administratif (**suppression C**).
- **1 poste de technicien responsable territorial (création B)**, poste pourvu en interne par un agent en catégorie B technicien alors que le poste était ouvert en catégorie **A attaché (suppression A)**.
- **1 poste d'adjoint administratif assistante comptable (création C)**, poste pourvu par un agent de catégorie C adjoint administratif auparavant pourvu par un agent en catégorie **B rédacteur** ayant quitté le syndicat (**suppression B**).
- **1 poste d'adjoint administratif assistant(e) assemblées et ressources humaines (création C)** poste pourvu par un agent de catégorie C adjoint administratif auparavant pourvu par un agent en catégorie B **rédacteur chargée des assemblées et ressources humaines (suppression B)**.



SUPPRESSIONS DE POSTES VACANTS À LA SUITE DES PROMOTIONS INTERNES

- **1 poste du cadre d'emplois des techniciens de responsable éclairage public-électrification** rurale suite à la promotion de l'agent en catégorie A ingénieur.
- **1 poste de responsable usages du numérique du cadre d'emplois des rédacteurs** suite à la promotion de l'agent en catégorie A attaché.
- **1 poste de chargé(e) des relations externes du cadre d'emplois des adjoints administratifs** suite à la promotion de l'agent en catégorie B rédacteur.



RAPPORT N°7 – TABLEAU DES EMPLOIS PERMANENTS – CRÉATIONS/SUPPRESSIONS DE POSTES



PROPOSITION

- Création de 10 postes.
- Suppression de 11 postes.
- Approbation du tableau des emplois permanents annexé à la délibération précisant les libellés d'emplois et les grades.
- Abrogation des précédentes délibérations fixant le tableau des emplois permanents à compter de l'entrée en vigueur de la présente délibération.
- Les crédits nécessaires seront inscrits au Budget 2025.

VOTE



CONTRATS DE PROJETS

- Maintien de **8 postes de Conseillers Numériques maximum** sous subventions : 6 (cdd 1 an)
- Maintien de **10 postes sur des projets en cours ou à venir**, dont :
 - 2 conseillers en économie d'énergie : (cdd 1 à 2 ans)
 - 1 poste de chargé(e) déploiement IRVE : 1 prise de service (cdd 3 ans)
 - 1 poste de chargé(e) de projet SIG (cdd 2 ans)
 - 1 poste de chargé(e) emplois-compétences (cdd 2 ans)
 - 1 poste de chargé(e) de projet administration système et réseaux (cdd 1 an)
 - 1 chef de projet exploitation maintenance (cdd 3 ans)
 - 1 cheffe de projet TIDA (cdd 3 ans à/c du 06/01/2025)

VOTE

Finances : Comptes administratifs 2024



FONCTIONNEMENT – DÉPENSES

- **Charges à caractère général : 7,9 M €** dont
 - Consommation des compteurs EP : **4,5 M €**
 - Maintenance préventive des installations EP : **702 K €**
 - Maintenance curative des installations EP : **984 K €**
 - Maintenance logiciels : **610 K €**
- **Contributions au budget annexe communication électronique : 2,6 M €**
- **Redevance d’Occupation du Domaine Public – Electricité et Gaz : 297 K €**
- **Droit d’utilisation licences logiciels : 715 K €**
- **Reversement des subventions FNCCR programme AMI SEQUOIA : 914 K €**
- **Charges de personnel : 6,2 M €**
- **Total des dépenses réelles de fonctionnement : 19,7 M €**



FONCTIONNEMENT – RECETTES

- Cotisations des collectivités : **6,8 M €**
- Participation des collectivités sur EP et GC-T : **2,4 M €**
- TCCFE : **9,2 M €**
- Redevances Électricité et Gaz : **3,4 M €**
- Remboursement des moyens mis à disposition par la régie : **4 M €**
- Sub reçues FNCCR programme ACTEE2 AMI SEQUOIA : **1 M €**
- **Total des recettes réelles de fonctionnement : 28,7 M €**

Résultat de fonctionnement exercice 2024 : 6,2 M €



INVESTISSEMENT – DÉPENSES

- **Travaux : 17,8 M €**
 - ER : **9,9 M €**
 - GC-T : **1,4 M €**
 - EP : **6,5 M €**
- **Remboursement aux Collectivités sur programmes soldées : 1,6 M €**
- **Logiciels : 284 K €**
- **Augmentation de capital SEM LEA (1^{ère} année, programme sur 3 années 2024 à 2026) : 1 M €**
- **Total des dépenses d'investissement : 21,3 M €**



INVESTISSEMENT – RECETTES

- **Participation aux Travaux : 8 M €**
 - Facé : **2,8 M €**
 - PCT et EDF art 8 : **1,1 M €**
 - Participations collectivités : **3,7 M €**
- **Excédent de fonctionnement capitalisé : 6,6 M €**
- **Fonds de Compensation de la TVA : 1,2 M €**
- **Emprunts (intracting 1^{ière} année 8 M € programme sur 3 années 2024 à 2026 et IRVE 6 M €) : 14 M €**
- **Total des recettes d'investissement : 32,9 M €**

Résultat d'investissement exercice 2024 : 11,6 M€
Résultat BP exercice 2024 (fonctionnement + investissement) : 17,8 M €



RAPPORT N°10 – COMPTES ADMINISTRATIFS 2024 – BUDGET ANNEXE COMMUNICATION ÉLECTRONIQUE

FONCTIONNEMENT

- Règlement des intérêts d'emprunt : 13 M €
- Total des dépenses de fonctionnement : 16,4 M €

- Redevance versée par la régie : 28,7 M €
- Participation du budget principal : 2,6 M €
- Débits et pénalités perçues : 144 K €
- Total des recettes de fonctionnement : 31,5 M €

Résultat de fonctionnement exercice 2024 : 15,1 M €



RAPPORT N°10 – COMPTES ADMINISTRATIFS 2024 – BUDGET ANNEXE COMMUNICATION ÉLECTRONIQUE

INVESTISSEMENT

- Travaux Fibre Optique : **89,4 M €**
- Remboursement capital emprunts : **16,3 M €**
- Total des dépenses d'investissement : **107 M €**

- TVA à récupérer : **15,6 M €**
- Mobilisation d'emprunt : **50 M €**
- Subventions et participations :
 - FSN : **15,6 M €**
 - Région : **0 M €** VERSEMENT EN 2025 : **3,5 M €**
 - Département : **3,6 M €**
 - EPCI : **1,5 M €**

- Total des recettes d'investissement : **111 M €**

Résultat d'investissement exercice 2024 : **4,3 M €**
Résultat budget « COM ELEC » exercice 2024 (fonctionnement + investissement) : **19,38 M €**



FONCTIONNEMENT

- Entretien et maintenance du réseau et des équipements actifs : **9,1 M €**
- Location infrastructure génie civil orange : **4,4 M €**
- Redevance versée au budget « COM ELEC » : **28,7 M €**
- Remboursement des moyens mis à disposition : **4 M €**
- Provision clients douteux : **1,2 M €**
- **Total des dépenses de fonctionnement : 48,3 M €**
- Redevance des FAI : **52,3 M €**
- **Total des recettes de fonctionnement : 52,6 M €**

Résultat de fonctionnement exercice 2024 : 3,6 M €



INVESTISSEMENT

- Logiciels : 299 K €
- Autres : 214 K€
- Total des dépenses d'investissement : 516 K €
- Excédent d'exploitation capitalisé : 819 K €
- Dotation aux amortissements : 636 K €
- Total des recettes d'investissement : 1,4 M €

Résultat d'investissement exercice 2024 : 1 M €
Résultat budget « Réso-Li@in » exercice 2024 (fonctionnement + investissement) : 4,6 M €



RAPPORT N° 12 – COMPTES ADMINISTRATIFS 2024 – BUDGET ANNEXE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

- Total des dépenses de fonctionnement : 26 K €
- Total des recettes de fonctionnement : 96 K €
- Total des dépenses d'investissement : 10,5 K €
- Total des recettes d'investissement : 143,5 K €

Résultat de fonctionnement exercice 2024 : 70 K €

Résultat d'investissement exercice 2024 : 133 K €

Résultat budget transition énergétique exercice 2024 (fonctionnement + investissement) : 203 K €



COMPTES ADMINISTRATIFS 2024

- **Rapport n°9** – Compte Administratif du Budget Principal 2024
- **Rapport n°10** – Compte Administratif du Budget Annexe « Communication Électronique » 2024
- **Rapport n°11** – Compte Administratif du Budget « RÉGIE-LI@in » 2024
- **Rapport n°12** – Compte Administratif du Budget annexe « Transition Énergétique » 2024

VOTE



COMPTES DE GESTION 2024

- **Rapport n°13** – Compte de Gestion du Budget Principal 2024
- **Rapport n°14** – Compte de Gestion du Budget Annexe « Communication Électronique » 2024
- **Rapport n°15** – Compte de Gestion du Budget « RÉGIE-LI@in » 2024
- **Rapport n°16** – Compte de Gestion du Budget annexe « Transition Énergétique » 2024

VOTE

A large, light blue magnifying glass graphic is positioned on the right side of the slide, with its lens centered over the text. The background is a solid dark teal color.

Finances : Affectation des résultats des CA 2024



DÉTERMINATION DES RÉSULTATS AU 31 DÉCEMBRE 2024

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL
1) Recettes de l'exercice 2024	32 945 383,55	28 733 392,07	61 678 775,62
2) Dépenses de l'exercice 2024	21 309 394,14	22 514 248,39	43 823 642,53
I) Résultat de l'exercice 2024 (1-2)	11 635 989,41	6 219 143,68	17 855 133,09
II) Résultat de l'exercice 2023	-6 315 013,66	19 537 623,28	13 222 609,62
A) Résultat de clôture de l'exercice 2024 (I+II)	5 320 975,75	25 756 766,96	31 077 742,71
3) Reste à Réaliser Recettes 2024			
4) Reste à Réaliser Dépenses 2024	395 596,66		395 596,66
B) Solde des Restes à Réaliser (3-4)	-395 596,66		-395 596,66
RESULTAT D'ENSEMBLE (A+B)	4 925 379,09	25 756 766,96	30 682 146,05

AFFECTATION DU RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT CUMULÉ DE L'EXERCICE 2024

Résultat de fonctionnement cumulé de l'exercice 2024		25 756 766,96	
Besoin de financement		0	
Déficit maintenu en investissement			
Report en fonctionnement		25 756 766,96	



DÉTERMINATION DES RÉSULTATS AU 31 DÉCEMBRE 2024

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL
1) Recettes de l'exercice 2024	127 429 809,96	31 509 098,26	158 938 908,22
2) Dépenses de l'exercice 2024	123 099 134,10	16 429 417,44	139 528 551,54
I) Résultat de l'exercice 2024 (1-2)	4 330 675,86	15 079 680,82	19 410 356,68
II) Résultat de l'exercice 2023	-20 855 447,88	53 996 009,38	33 140 561,50
A) Résultat de clôture de l'exercice 2024 (I+II)	-16 524 772,02	69 075 690,20	52 550 918,18
3) Reste à Réaliser Recettes 2024			
4) Reste à Réaliser Dépenses 2024			
B) Solde des Restes à Réaliser (3-4)			
RESULTAT D'ENSEMBLE (A+B)	-16 524 772,02	69 075 690,20	52 550 918,18

AFFECTATION DU RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT CUMULÉ DE L'EXERCICE 2024

Résultat de fonctionnement cumulé de l'exercice 2024		69 075 690,20	
Besoin de financement		16 524 772,02	
Déficit maintenu en investissement			
Report en fonctionnement		52 550 918,18	



DÉTERMINATION DES RÉSULTATS AU 31 DÉCEMBRE 2024

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL
1) Recettes de l'exercice 2024	1 489 395,47	52 619 065,12	54 108 460,59
2) Dépenses de l'exercice 2024	515 968,84	49 998 454,01	49 514 422,85
I) Résultat de l'exercice 2024 (1-2)	973 426,63	3 620 611,11	4 594 037,74
II) Résultat de l'exercice 2023	-384 120,66	3 902 511,60	3 518 390,94
A) Résultat de clôture de l'exercice 2024 (I+II)	589 305,97	7 523 122,71	8 112 428,68
3) Reste à Réaliser Recettes 2024			0,00
4) Reste à Réaliser Dépenses 2024	-293 169,89		-293 169,89
B) Solde des Restes à Réaliser (3-4)	-293 169,89	0,00	-293 169,89
RESULTAT D'ENSEMBLE (A+B)	296 136,08	7 523 122,71	7 819 258,79

AFFECTATION DU RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT CUMULÉ DE L'EXERCICE 2024

Résultat de fonctionnement cumulé de l'exercice 2024		7 523 122,71	
Besoin de financement		0	
Déficit maintenu en investissement			
Report en fonctionnement		7 523 122,71	



DÉTERMINATION DES RÉSULTATS AU 31 DÉCEMBRE 2024

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL
1) Recettes de l'exercice 2024	143 592,26	96 068,86	239 661,12
2) Dépenses de l'exercice 2024	10 500,00	25 714,68	36 214,68
I) Résultat de l'exercice 2024 (1-2)	133 092,26	70 354,18	203 446,44
II) Résultat de l'exercice 2023	-278 062,16	0,00	-278 062,16
A) Résultat de clôture de l'exercice 2024 (I+II)	-144 969,90	70 354,18	-74 615,72
3) Reste à Réaliser Recettes 2024			
4) Reste à Réaliser Dépenses 2024			
B) Solde des Restes à Réaliser (3-4)			
RESULTAT D'ENSEMBLE (A+B)	-144 969,90	70 354,18	-74 615,72

AFFECTATION DU RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT CUMULÉ DE L'EXERCICE 2024

Résultat de fonctionnement cumulé de l'exercice 2024		70 354,18	
Besoin de financement		70 354,18	
Déficit maintenu en investissement			
Report en fonctionnement			



AFFECTATIONS DES RÉSULTATS 2024

- **Rapport n°17** – Affectations des résultats du CA du Budget Principal
- **Rapport n°18** – Affectations des résultats du CA du Budget Annexe « Communication Électronique »
- **Rapport n°19** – Affectations des résultats du CA du Budget « RÉGIE-LI@in »
- **Rapport n°20** – Affectations des résultats du CA du Budget annexe « Transition Énergétique »

VOTE

Créations de 2 budgets annexes :

- **Prestation de service IRVE**
- **Prestation de service vidéoprotection**

**Budget annexe Transition Énergétique :
Ouverture d'un compte de trésorerie**



- Le SIEA a décidé d'accompagner les communes dans l'installation d'IRVE (infrastructures de recharge pour véhicule électrique) tout en leur laissant la compétence.
- Pour se faire, le SIEA réalise et dépose le schéma directeur IRVE au nom et pour le compte des communes. Il s'agit là d'une prestation de service encadrée par la signature d'une convention entre le SIEA et les communes.
- Dans ce cadre, il est nécessaire de créer un budget annexe prestations de service IRVE relevant de la nomenclature comptable M4, lequel sera doté de son propre compte de trésorerie.





RAPPORT N°22 – CRÉATION DU BUDGET ANNEXE PRESTATIONS DE SERVICES VIDEOPROTECTION

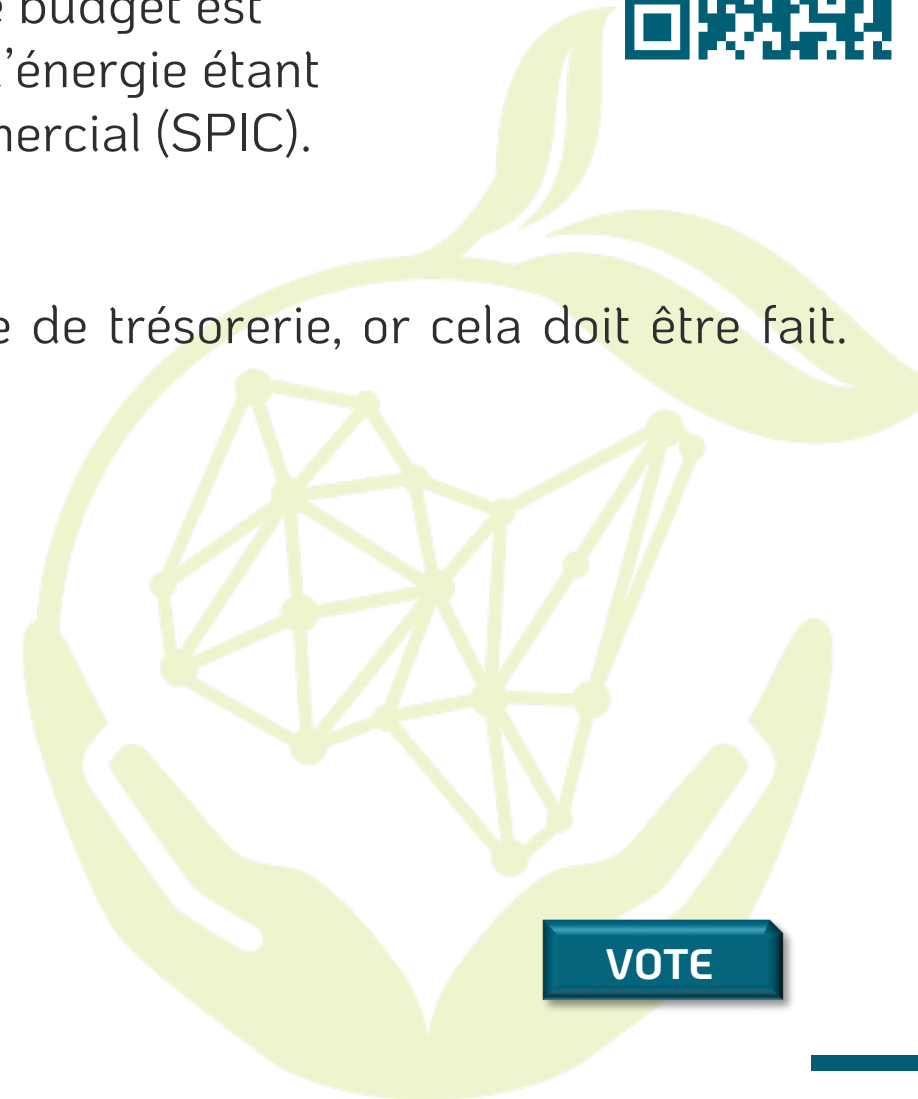


- Le SIEA a décidé d'accompagner les communes dans leur projet de déploiement d'un réseau de vidéoprotection à travers le projet TIDA.
- Pour se faire, le SIEA met à la disposition des communes un dossier de consultation des entreprises (DCE) type.
- Dans ce cadre, il est nécessaire de créer un budget annexe prestations de service vidéoprotection relevant de la nomenclature comptable M4, lequel sera doté de son propre compte de trésorerie.





- Le budget annexe transition énergétique a été créé en 2018. Ce budget est soumis à la nomenclature comptable M4, l'activité de production d'énergie étant considérée comme relevant d'un Service Public Industriel et Commercial (SPIC).
- Cependant, ce budget n'a pas été doté de son propre compte de trésorerie, or cela doit être fait. D'où la nécessité de créer son propre compte de trésorerie.



VOTE

Finances : Ouverture d'autorisation de programmes et de crédits de paiement



RAPPORTS N°24-25-26 – OUVERTURE D'AUTORISATION DE PROGRAMMES ET DE CRÉDITS DE PAIEMENT



➤ Rapport n°24 – Budget principal 2025

Autorisations de programme actualisées : 213 310 041 €

Crédits de paiement 2025 : 70 811 200 €

➤ Rapport n°25 – Budget Annexe Communication Électronique 2025

Autorisations de programme actualisées : 858 891 769 € dont 732 151 068 € mandatés au 31/12/2024

Crédits de paiement 2025 : 110 000 000 €

➤ Rapport n°26 – Budget Annexe Transition Énergétique 2025

Autorisations de programme actualisées : - 2 865 710 € (solde de l'AP travaux d'installations photovoltaïques)

Crédits de paiement 2025 : 0 €

VOTE

Présentation des budgets 2025



BUDGET PRINCIPAL 2025 – FONCTIONNEMENT

- Charges à caractère général : **11,1 M €** (dont 5,9 M€ consommation des compteurs EP et 1,9 M€ maintenance préventive et curative EP)
- Contributions au budget annexe : **2,6 M €**
- Charges de personnel : **6,8 M €**
- Charges financières : **382 K €**
- Reversement TCCFE : **400 K €**
- Reversement CE aux communes : **600 K €**
- Virement à la section d'investissement : **27,4 M€**
- **Total des dépenses de fonctionnement : 56 M €**

- Cotisations des collectivités : **8,1 M €**
- Participation des collectivités sur EP et GC-T: **3,6 M €**
- TCCFE : **9,1 M €**
- Redevances Électricité et Gaz : **3,2 M €**
- Remboursement des moyens mis à disposition par la régie : **3,6 M €**
- Vente certificats économie d'énergie : **1 M €**
- Résultat de fonctionnement reporté : **25,8 M€**
- **Total des recettes de fonctionnement : 56 M €**



BUDGET PRINCIPAL 2025 – INVESTISSEMENT

- Travaux : **40,3 M €**
 - ER : **19,6 M €**
 - GCT : **2,7 M €**
 - Eclairage Public : **18 M €**
- Remboursement aux communes programme soldés : **2,1 M €**
- Logiciels : **766 K €**
- Projet immobilier locaux : **4,8 M €**
- ALEC 01 : **24 K €**
- Subventions aux communes IRVE : **4 M €**
- Augmentation capital SEM LEA (2^{ième} année, programme sur 3 exercices 2024 à 2026) : **880 K €**
- Remboursement capital emprunt : **1 M €**
- **Total des dépenses d'investissement : 56 M €**
- Fonds de compensation de la TVA : **1,2 M €**
- Résultat d'investissement reporté : **5,3 M €**
- Participation aux Travaux : **11,7 M €**
 - Facé : **3 M €**
 - PCT : **550 K €**
 - Participations collectivités sur ER-EP : **6,5 M €**
 - Article 8 (Électricité) : **600 K €**
 - Etat subvention fonds vert : **600 K €**
 - Etat : appel à projet TIDA : **451 K €**
- Emprunt intracting seconde tranche : **5,3 M €**
- Face IRVE : **1,2 M €**
- Virement de la section de fonctionnement : **27,4 M €**
- **Total des recettes d'investissement : 56 M €**



BUDGET PRINCIPAL 2025 – BALANCE GÉNÉRALE

- **Fonctionnement** : 56 040 225,96 €
- **Investissement** : 56 012 774,66 €



BUDGET ANNEXE COMMUNICATION ÉLECTRONIQUE 2025 – FONCTIONNEMENT

- Charges financières (intérêts d'emprunt/ICNE/Frais) : 13,9 M €
- Virement à la section d'investissement : 69,2 M €
- Total des dépenses de fonctionnement : 92,3 M €

- Report du résultat de fonctionnement : 52,5 M €
- Redevance versée par la Régie : 35,8 M €
- Participation du budget principal : 2,6 M €
- Total des recettes de fonctionnement : 92,3 M €



BUDGET ANNEXE COMMUNICATION ÉLECTRONIQUE 2025 – INVESTISSEMENT

- Report du résultat d'investissement : **16,5 M €**
 - Travaux et infrastructures : **103,3 M €**
 - Immobilisations financières (TVA) : **19 M €**
 - Remboursement capital emprunts : **20 M €**
 - Feder restitution du fait de cofinancements supplémentaires non prévus dans la convention ayant conduit à un réexamen du plan de financement : **1,5 M €**
 - **Total des dépenses d'investissement : 168 M €**
- Excédent de fonctionnement capitalisé : **16,5 M €**
 - Mobilisation d'emprunt : **20 M €**
 - Subventions et participations : **10 M €**
 - Etat : **4,5 M €**
 - EPCI : **4 M €** (2 M€ et régularisation 2 M €)
 - Département : **1,5 M €**
 - Immobilisations financières (TVA) : **19 M €**
 - TVA à récupérer : **19 M €**
 - Virement de la section de fonctionnement : **69,2 M €**
 - **Total des recettes d'investissement : 168 M €**



BUDGET ANNEXE COMMUNICATION ÉLECTRONIQUE 2025 – BALANCE GÉNÉRALE

- **Fonctionnement : 92 355 518,18 €**
- **Investissement : 168 418 832,02 €**



BUDGET RÉGIE Li@in 2025 – FONCTIONNEMENT

- Charges d'exploitation : 14,5 M €
 - Redevance versée au budget « COM ELEC » : 35,8 M €
 - Location infrastructure orange : 6,4 M €
 - Remboursement des moyens mis à disposition : 3,6 M €
 - Virement à la section d'investissement : 298 K €
- Total des dépenses de fonctionnement : 61,6 M €
- Report du résultat de fonctionnement : 7,6 M €
 - Redevance des FAI : 54 M €
- Total des recettes de fonctionnement : 61,6 M €



BUDGET RÉGIE Li@in 2025 – INVESTISSEMENT

- Logiciels : 522 K €
- Immobilisations corporelles (dont aménagement et sécurisation) : 885 K €
- Total des dépenses d'investissement : 1,4 M €
- Report du résultat d'investissement : 589 K €
- Virement de la section de fonctionnement : 298 K €
- Total des recettes d'investissement : 1,4 M €



BUDGET RÉGIE Li@in 2025 – BALANCE GÉNÉRALE

- **Fonctionnement : 61 613 162,71 €**
- **Investissement : 1 413 919,89 €**



BUDGET ANNEXE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE 2025

FONCTIONNEMENT

- Virement à la section d'investissement : **123 K €**
- Charges financières : **2 K €**
- **Total des dépenses de fonctionnement : 150 K €**
- Revente d'énergie : **45 K €**
- Prestations facturées à la SEM LEA : **105 K €**
- **Total des recettes de fonctionnement : 150 K €**

INVESTISSEMENT

- Report du résultat d'investissement : **145 K €**
- Remboursement capital emprunt : **87 K €**
- **Total des dépenses d'investissement : 247 K €**
- Report résultat : **70 K €**
- Subvention région 5 centrales photovoltaïques du SIEA : **30 K €**
- Virement de la section de fonctionnement : **123 K €**
- **Total des recettes d'investissement : 247 K €**



BUDGET ANNEXE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE 2025 – BALANCE GÉNÉRALE

- **Fonctionnement : 150 500,00 €**
- **Investissement : 247 169,90 €**



FONCTIONNEMENT

Dépenses (11 K €) :

- Prestations intellectuelles assurées par le SIEA : 11 250 €

Recettes (11 K €) :

- Prestations de services réalisées par le SIEA concernant l'élaboration au nom et pour le compte de la commune membre concernée d'un schéma directeur (SDIRVE) : 11 250 € (prix unique par commune de 45 € HT)

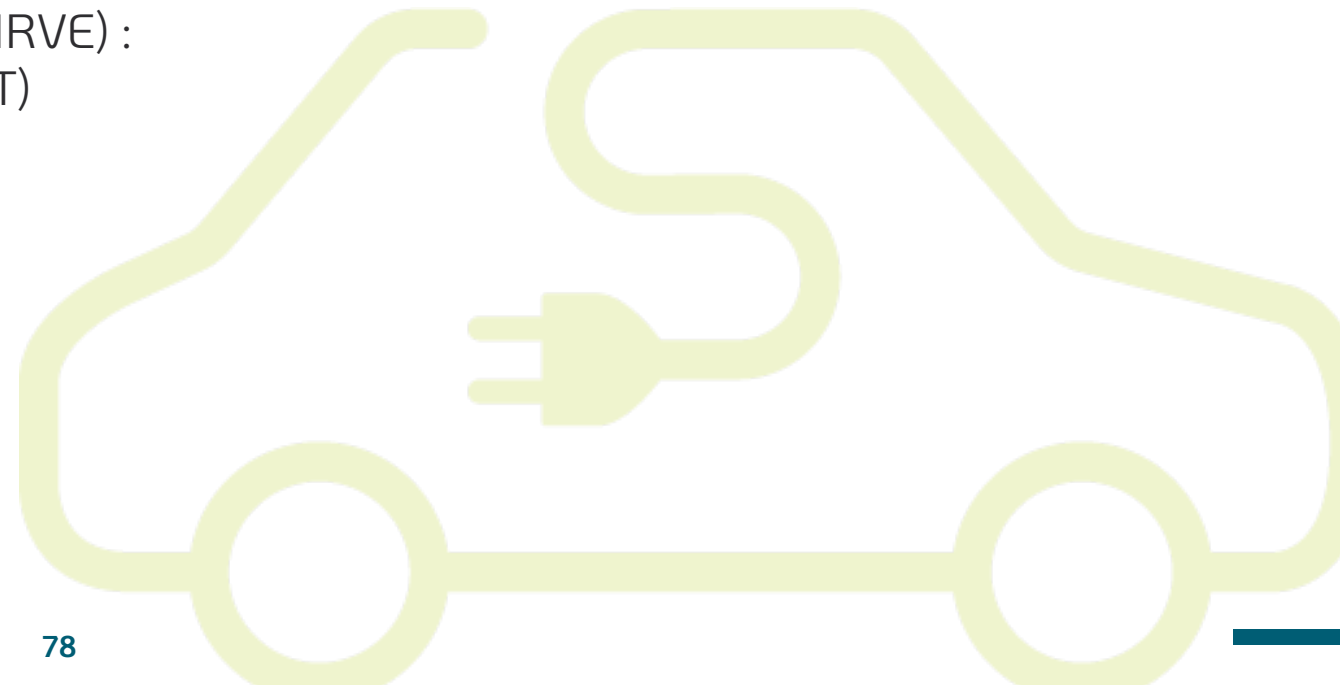
INVESTISSEMENT

Dépenses :

- 0 €

Recettes :

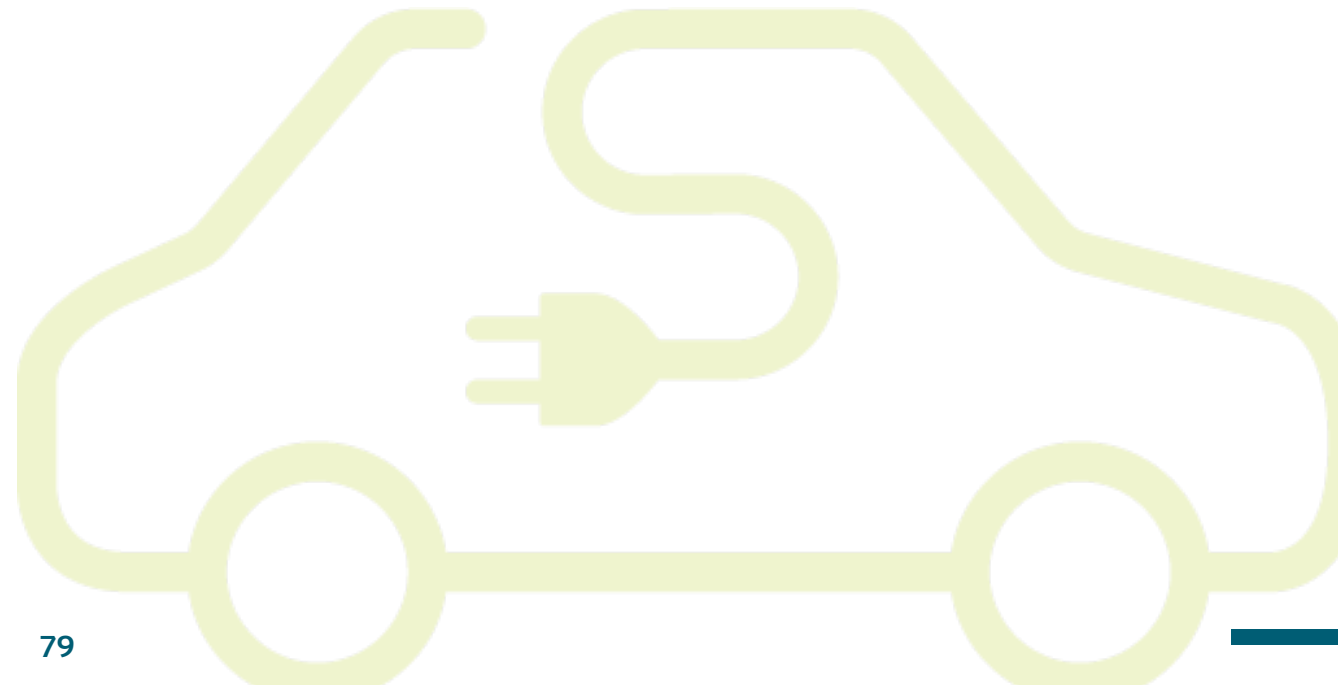
- 0 €





BUDGET ANNEXE PRESTATIONS DE SERVICES IRVE 2025 – BALANCE GÉNÉRALE

- **Fonctionnement : 11 250 €**
- **Investissement : 0 €**





FONCTIONNEMENT

Dépenses (2 K €) :

- Prestations intellectuelles assurées par le SIEA : 1 875 €

Recettes (2 K €) :

- Prestations de services réalisées par le SIEA concernant la mise à disposition du dossier de consultation des entreprises, l'accompagnement, le suivi de la commune. Prévission de 25 communes à 75 € HT soit 1 875 €

INVESTISSEMENT

Dépenses :

- 0 €

Recettes :

- 0 €





BUDGET ANNEXE PRESTATIONS DE SERVICES VIDEOPROTECTION – BALANCE GÉNÉRALE

- **Fonctionnement : 1 875 €**
- **Investissement : 0 €**





PRÉSENTATION DES BUDGETS 2025

RELATIONS ENTRE LES BUDGETS 2025

Participation
2,6 M €

Redevance
35,8 M €

Budget
Principal

Budget
Communication
Électronique

Budget
Réso Li@in

Budget
Transition
énergétique

Budget
Prestation de
service SDIRVE

Budget
Prestation de
service
vidéoprotection

Construction du
réseau FO :
*Déploiement et
complétude*

Exploitation,
maintenance et
commercialisation
des réseaux

Installations
et
Achats
groupés

Prestations
intellectuelles

Prestations
intellectuelles

Électrification
rurale
Éclairage public
Gaz
Énergie
SIG, Usages du
numérique, SI

Remboursement de la mise à
disposition des moyens 3,6 M €



BUDGET 2025

BALANCE GÉNÉRALE

Budget principal

Fonctionnement : 56 040 225,96 €

Investissement : 56 012 774,66 €

BALANCE GÉNÉRALE

Budget Régie

Fonctionnement : 61 613 162,71 €

Investissement : 1 413 919,89 €

BALANCE GENERALE

Budget prestation de service vidéoprotection

Fonctionnement : 1 875 €

Investissement : 0 €

BALANCE GÉNÉRALE

Budget Communication Électronique

Fonctionnement : 92 355 518,18 €

Investissement : 168 418 832,02 €

BALANCE GÉNÉRALE

Budget Transition Énergétique

Fonctionnement : 150 500,00 €

Investissement : 247 169,90 €

BALANCE GENERALE

Budget prestation de service SDIRVE

Fonctionnement : 11 250 €

Investissement : 0 €

BALANCE GÉNÉRALE

TOTAL DES 6 BUDGETS

Fonctionnement : 210 172 531,85 €

Investissement : 226 092 696,47 €



PRÉSENTATION DES BUDGETS

- Rapport n°27 – Budget Principal 2025
- Rapport n°28 – Budget annexe Communication Electronique 2025
- Rapport n°29 – Budget RÉGIE-LI@in 2025
- Rapport n°30 – Budget annexe Transition Energétique 2025
- Rapport N°31 – Budget annexe PS IRVE 2025
- Rapport N°32 – Budget annexe PS vidéoprotection 2025

VOTE



Merci pour votre écoute